

JOURNAL
DES
HARAS, CHASSES,
ET
COURSES DE CHEVAUX.

—
Edition Belge.

—
TOME TROISIÈME.



Bruxelles,
AU BUREAU DU JOURNAL,
RUE DE LA VIOLETTE, N° 15.

—
1835.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHEVAUX EN FRANCE.

Nous avons pensé qu'il serait agréable à nos lecteurs de connaître les noms des amateurs qui font partie de la Société créée dans le but de travailler à l'amélioration des races chevalines de la France ; en conséquence nous avons demandé et obtenu la liste des membres fondateurs et de ceux reçus à diverses époques, ainsi que l'autorisation de la publier. Nous invitons les personnes qui n'ont point encore cherché à se réunir à celles déjà reçues et inscrites sur le tableau ci-joint, à se présenter, afin d'augmenter les moyens d'action et les forces nécessaires pour arriver à un résultat aussi bon et aussi prompt que possible.

Membres fondateurs.

MM.
Comte de Cambis.
Maxime Caecia.
Comte Demidoff.
Delamarre.
Fasquel.
Laffite (Charles).

MM.
Ernest Leroy.
Chevalier de Machado.
Prince de la Moskowa.
De Normandie.
Rieussec (mort).
Lord Seymour.

Membres par ordre de réception.

Comte Dubourg (mort).
Patureau.
Comte d'Hionisdal.
Comte d'Aure.
Comte Guy de La Tour-du-Pin.
Mosselmann.
Eugène Sue.
Caillard (Max).
M^{re} Conrad de La Grange.
Comte de Roydeville.
Marquis de La Valette.
Casimir Périer.
Duc d'Istrie.
Comte Adolphe de Vaublan.
Prince d'Eckmülh.
Baron de La Bastide.
Réné Dupille.
Vicomte de Carbonnières.
Ed. Caillard.
G. de La Rifaudière.
Baron Auguste Sanegon.
Vicomte Melin Dutailis.

De Frazer.
Vicomte de Champlatreux.
Marquis de Marmier.
Jules Robin.
Général baron Morell.
Marquis de Boisgelin.
Vicomte Odoard.
Ed. Montguyon.
Auguste Thuret.
Ricardo.
Saint-Cyran.
Prince de Wagram.
Marquis de La Ferté.
Marquis de Gramont.
Comte Béthune-Sully.
Chevalier de Nogent.
Henri Thuret.
Comte Ed. de Pracomtal.
Ed. Manuel.
Comte de Beaumont.
De Bernis.
Lecoutoux.

MM.

Achille Seillière.
Baron Mellier-Grandmaison.
Louis Paire.
Major Fancourt.
Prince Beljoyoso.
Baron Paul Sanegon.
Courret-Pleville.
Comte Septeuil.
Paul Périet.
Sir Rumbold (Cavendish).
Marquis Desligneries.
Lord Pembroke.
Comte Yarmouth.
Baron Duteil.
De La Jennevraye.
Levy.
Lord Bruce.
Bowes.
Comte Mac-Carthy.
Louis André.
Paul Daru.
Comte de Plaisance.
Baron de Valette.
Achille Bouchet.
De Vauban.
Antoine Rotschild.
Baron Morin du Sendat.
Marquis de Saint-Vallier.
Comte Ludovic de La Tour-du-Pin.
Comte de Vassy.
Vicomte Hocquart.
De Gricourt.
Comte de Croix.
Fould.

MM.

Albon de Saulty.
Charles Poupilliers.
Comte du Hallai.
Marquis de Miramon.
Comte de Cornelissen.
De Fleuriau.
Comte Dalton.
Alcibiade Fasquel.
Collinet de Long-Périer.
Vicomte Rampon.
Comte de Château-Villars.
Manuel Léopold.
Comte Jules de La Grange.
Baron Lambert.
Baron Frossard.
Potter.
Ed. Adam.
Rondeau de Courcy.
Comte de Greffulhe.
Comte de Champfeu.
Duc de Stacpoole.
Marquis de Morney.
Comte Gaston de Blangy.
Henri Greffulhe.
Comte Ach. Delamarre.
C^{te} Fernand de Montguyon.
Edgard Ney.
Comte Waleski.
Vicomte Frédéric de La Grange.

NOTA. Nous donnerons plus tard la suite de cette liste, qui s'est augmentée de plusieurs noms depuis la communication qui nous a été faite.

MORT DE M. RIEUSSEC,

PROPRIÉTAIRE DU HARAS DE VIROFLAY.

Nos amis et abonnés déploreront avec nous la mort d'un de nos concitoyens les plus honorables, tué, dans l'exercice de ses fonctions de lieutenant-colonel de la 3^e légion de la garde nationale de Paris, lors de l'exécrable attentat dirigé contre la vie du roi, à la revue du 28 de ce mois. M. Rieussec, un des premiers, employa ses connaissances et sa fortune à former un haras modèle en France, dans sa belle propriété de Viroflay. Sa mort est une véritable perte pour notre naissante industrie chevaline et pour les nombreux ouvriers dont il était le père et le soutien.

fois seulement, dérogé aux réglemens de la Société d'encouragement relativement à l'exclusion des chevaux de demi-sang des courses instituées par elle.

Malgré leur admission et cette extension donnée aux éleveurs, le nombre des coureurs n'a pas été grand.

Pour le premier prix, *Miss Tandem*, appartenant à M. Palmer, et *Terpsichore*, à M. Chéry Salvador, ont lutté. C'est la première qui a été vainqueur de deux longueurs seulement.

Le second prix avait réuni quatre concurrens : *Anglesea*, appartenant à M. le prince de la Moskowa; *Camelette*, à M. Palmer; *Young-Sam*, à M. Alcide Fasquel; et *Mameluck*, à M. Eugène Sue. C'est *Anglesea* qui est arrivée première, et qui, par conséquent, a gagné le prix.

La troisième course, avec saut de barrières, a été faite par *Beddina*, appartenant à M. Edgard Ney, et *Counter-Part*, à M. le prince de la Moskowa. C'est la première qui a eu l'avantage.

Absens de Paris à l'époque des courses de Maisons, nous n'avons pu y assister; c'est donc à l'obligeance de l'un de nos amis que nous devons les détails que nous venons de donner sur ces luttes, qui, si elles n'ont pas eu tout le succès et l'intérêt qu'on en espérait, peuvent un jour présenter des résultats plus importants : c'est une prise de possession dont il est bon de donner acte, et qu'il est utile de signaler. Un temps n'est pas très-éloigné, peut-être, où le nombre des coursiers permettra à MM. les éleveurs d'en destiner à la fois aux différentes courses instituées par l'État, la Société et les amateurs. Espérons que notre goût pour les chevaux et pour tout ce qui a rapport à ces nobles animaux n'aura pas fait place à d'autres idées, à d'autres modes !

A. DE M.

NOUVELLES DIVERSES ET MÉLANGES.

EXTRAIT D'UNE NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. RIEUSSEC. — Le journal *le Temps* a publié, dans son n° du 22 août, une notice nécrologique fort étendue sur l'honorable M. Rieussec, l'une des victimes de l'attentat du 28 juillet; notre intention était de consacrer quelques pages à la mémoire de cet excellent citoyen; cette tâche a été si bien remplie par son ami, M. Paul Tiby, que nous n'avons qu'à lui emprunter ce qui peut avoir rapport à la spécialité de notre recueil, dans la carrière laborieuse, utile et si honorable du fondateur du haras de Viroflay. Nous passerons sous silence ce qui dans la vie de M. Rieussec est étranger à ses travaux hippiques, et nous arriverons d'emblée à l'exécution de ses projets relatifs à l'amélioration des chevaux en France.

• Dès avant 1805, M. Rieussec fonda, non loin de Versailles, le haras du Buc, et bientôt il y joignit celui de Viroflay. On ne saurait

» dire combien d'études , de soins , de peines , de fonds il consacra à
» cette utile entreprise pendant ces trente dernières années. Le goût qui
» l'y avait porté devint avec le temps une sorte de passion , mais une
» passion guidée par un esprit réfléchi , et rien ne lui coûta pour at-
» teindre le but qu'il se proposait.

» De 1822 à 1825 , il fit trois voyages en Angleterre pour y acheter
» des chevaux de pur sang propres à régénérer nos races. Il en rame-
» na , à grands frais , huit jumens et quatre étalons magnifiques , au
» nombre desquels se trouvait le célèbre *Rainbow*. A dater de ce mo-
» ment le haras de Viroflay entra dans une nouvelle ère de succès et de
» prospérité. Il serait trop long d'énumérer ici tous les beaux produits
» qui en sortirent , les prix nombreux et brillans remportés dans les
» courses publiques et particulières par les chevaux qui y sont nés.
» Personne d'ailleurs n'ignore les qualités précieuses de ces admirables
» coursiers , ni les palmes qu'elles leur ont valu ; et les noms de
» *Félix* , d'*Hercule* , de *Georgina* , d'*Hélène* , d'*Ibis* , de *Jason* , et de tant
» d'autres , suffiraient au besoin pour les rappeler à la mémoire , en
» même temps que les droits que M. Rieussec s'est acquis à la recon-
» naissance du pays. »

Il serait trop long de suivre M. Paul Tiby dans l'énumération des services rendus à son pays par M. Rieussec , bon citoyen , bon ami , excellent père de famille , fonctionnaire éclairé et plein de zèle pour le bien public ; il est arrivé à la fin de sa carrière , terminée par la plus affreuse catastrophe , emportant les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu.

Maintenant on se demande ce que deviendra le haras de Viroflay , on s'inquiète sur le sort de ce bel établissement , on parle de plusieurs plans formés pour sa conservation. Un honorable député , dont la voix ne s'élève que pour l'adoption de projets utiles , doit proposer l'acquisition de Viroflay et de tout ce qu'il renferme , au nom de l'État ; d'un autre côté , on parle de la formation d'une ou même de plusieurs sociétés , pour continuer sur une plus grande échelle ce que M. Rieussec avait si bien commencé. Quel que soit le résultat de ces projets , on peut concevoir l'espérance de ne point voir périr le haras de Viroflay , fruit des travaux de l'homme dont nous déplorons franchement la perte.

A. DE M.

— EMPLOI DES TROUPES AUX TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE. — La question de l'emploi des troupes aux travaux des routes est à peu près jugée par les grands travaux de la route de Nantes au Loroum. Les ateliers de soldats de bonne volonté sont intéressans à visiter , composés d'hommes d'élite , qui trouvent leur avantage à utiliser leur temps et à travailler aussi à l'avantage général ; la discipline militaire amène cet ordre si désirable , dont le manque dans les ateliers nombreux de manœuvres ordinaires devient une véritable calamité pour les propriétés voisines et pour ceux chargés de fournir à leurs besoins. Là , tel propriétaire à portée de fusil du camp n'a pas une seule fois vu un militaire isolé , jamais un maraudeur ; on ne s'aperçoit de leur voisinage , de leur présence , que par le bien qu'ils font.

C'est un grand problème résolu : maintenant on peut en faire l'application plus généralement sur d'autres points de la France ; il est à

par tous les moyens en son pouvoir, à l'accomplissement d'une tâche aussi noble qu'utile.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.

PRIX DE COURSES FONDÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHEVAUX NÉS EN FRANCE, ET QUI SERONT DISPUTÉS DANS LA PREMIÈRE QUINZAINE DE MAI 1886.

Dimanche 2 mai.

PRIX DE VIROFLAY : 2,200 fr.

Poulains et pouliches de 3 ans ; poids, 104 liv. ; distance, un tour du Champ-de-Mars ; entrée, 200 fr.

PRIX DE COURTEUIL : 2,500 fr.

Chevaux et jumens de 4 ans ; poids, 113 liv. ; un tour du Champ-de-Mars en partie liée ; entrée, 200 fr.

Judi 6 mai.

PRIX DE BUC : 1,200 fr.

Poulains et pouliches de 3 ans ; 104 liv. ; un tour du Champ-de-Mars en partie liée ; entrée, 200 fr.

PRIX DE MEUDON : 3,000 fr.

Chevaux et jumens de 4 ans et au-dessus ; 4 ans, 113 liv. ; 5 ans, 117 ; 6 ans et au-dessus, 121 liv. ; un tour du Champ-de-Mars en partie liée : entrée, 200 fr.

PRIX D'HERCULE : 5,000 fr.

Chevaux et jumens de tout âge ; 3 ans, 104 liv. ; 4 ans, 113 liv. ; 5 ans, 117 liv. ; 6 ans et au-dessus, 121 liv. ; deux tours du Champ-de-Mars en partie liée ; entrée, 200 fr.

Dimanche 9 mai.

PRIX D'ORLÉANS : 3,000 fr.

Chevaux de tout âge et de tout pays, de pur sang ; 3 ans, 85 liv. ; 4 ans, 102 liv. ; 5 ans, 112 liv. ; 6 ans, 115 liv. 1/2 ; deux tours du Champ-de-Mars en une seule épreuve, entrée 300 fr.

PRIX DES DAMES : 3,000 fr.

Chevaux et jumens de tout âge ; poids, comme ci-dessus, selon les âges ; un tour du Champ-de-Mars en partie liée ; entrée, 300 fr.

NOTA. Dans les courses, les pouliches ou jumens porteront 3 liv. de moins que le poids indiqué pour les poulains ou les chevaux.

dustrie dont le but est le perfectionnement de la race du cheval. Notre espoir a été trompé, et les divers projets formés pour la conservation et l'exploitation du haras de Viroflay ont échoué, puisque nous venons de recevoir l'annonce de la vente des animaux qui le composent en ce moment; nous nous empressons d'en avertir nos lecteurs et tous les amateurs pour lesquels elle peut être d'un haut intérêt.

Liste des étalons, jumens, poulinières, poulains et pouliches du haras de Viroflay, près Versailles, qui seront mis en vente, à l'enchère, audit établissement, le 20 décembre 1855, à onze heures du matin.

POULINIÈRES DE PUR SANG.

1. AIMABLE, sœur d'*Amabel*, née en 1822 et élevée au haras de S. A. R. le duc d'York, par *Élection*, sa mère *Young-Whiskey*, pleine par *Félix*.

2. YOUNG-URGANDA, née en 1819 et élevée par M. Vansistart, par *Treasurer*, sa mère *Urganda* par *Sorcerer*, pleine par *Félix*.

3. LÉOPOLDINE, sœur du *Prince Léopold*, née en 1822 et élevée au haras de S. A. R. le duc d'York, par *Hedley*, sa mère *Gramarie*, par *Sorcerer*, pleine par *Félix*.

4. GEORGINA, née en 1829 et élevée au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Léopoldine* par *Hedley* et *Gramarie*, pleine par *Félix*.

5. ISABELLA, née en 1831, et élevée au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Aimable* par *Election*, sa mère *Young-Whiskey*, pleine par *Félix*.

ÉTALONS.

6. HERCULE, né en 1850, et élevé au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Aimable*, désignée au n° 1.

7. IBIS, né en 1850 et élevé au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Léopoldine*, désignée au lot n° 3.

8. IVANDOË, né en 1851 et élevé au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Young-Urganda*, désignée au lot n° 2.

9. JASON, né en 1852 et élevé au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Léopoldine*, désignée au lot n° 3.

10. JUPITER, né en 1852 et élevé au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Aimable*, désignée au lot n° 1.

JUMENT.

11. HÉLÈNE, née en 1850 et élevée au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Young-Urganda*, désignée au lot n° 2.

PRODUCTIONS D'UN AN ET DEMI.

12. LAOCOON, né en 1854 et élevé au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Aimable*, désignée au lot n° 1.

13. LAVINIA, née en 1854 et élevée au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Young-Urganda*, désignée au lot n° 2.

14. LYBIA, née en 1854 et élevée au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Léopoldine*, désignée au lot n° 3.

PRODUCTIONS DE L'ANNÉE.

15. MISS RAINBOW, née en 1855 au haras de Viroflay, par *Rainbow*, sa mère *Young-Urganda*, désignée au lot n° 2.

16. MERNON, né en 1855, au haras de Viroflay, par *Félix*, sa mère *Léopoldine*, désignée au lot n° 3.

17. MAZANIELLO, né en 1855 au haras de Viroflay, par *Félix*, sa mère *Georgina*, désignée au lot n° 4.

Ainsi que plusieurs étalons et jumens de demi-sang.

— PROJET D'ORGANISATION DE NOUVELLES COURSES PRÈS DE PARIS. — Dans la prairie de Coupière, dépendante de la commune de Gif, située dans la jolie vallée de Chevreuse, il existe un magnifique hippodrome pour les courses de chevaux.

Les personnes qui s'intéressent à l'amélioration des races de chevaux en France, sont invitées à se réunir pour faire les fonds de prix à décerner aux vainqueurs, à acquitter les frais de courses, et enfin les indemnités à accorder, à dire d'experts, aux propriétaires ou locataires de la prairie de Coupière, auxquels les courses occasioneront quelque dommage.

Une commission composée de propriétaires de la vallée sera chargée de l'emploi des fonds provenant des souscriptions. Le compte en sera rendu public; le maire de Gif est chargé de recevoir les fonds, ou à Paris, rue de l'Université, n° 57.

Gif est à 6 lieues de Paris; deux belles routes y conduisent; on y trouve tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, etc.

— PUBLICATION DE L'ALMANACH DU CAVALIER POUR 1856. — M. de Rochau, l'un des éditeurs du *Journal des Haras*, qui, en 1855, a publié l'*Almanach du Cavalier*, prévient les éleveurs, propriétaires, cultivateurs et amateurs, que, n'ayant pas épuisé la totalité des exemplaires de cet ouvrage, il les met en vente pour l'année 1856, augmenté d'une introduction, d'un nouveau calendrier et d'autres articles qui peuvent intéresser le lecteur.

On trouvera cet ouvrage au bureau du *Journal des Haras*, au même prix que l'année dernière. On y trouvera aussi les Almanachs de 1854 et 1855, tels qu'ils ont été publiés pendant ces deux années.

— ÉTABLISSEMENT CONSACRÉ A LA GUÉRISON DES CHIENS MALADES ET A L'ÉDUCATION DES CHIENS DE CHASSE. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la belle et utile entreprise tentée et fondée dans le but de guérir les chiens qui sont sujets, comme chacun sait, à une foule de maladies analogues à celles qui attaquent et désolent l'humanité, et de plus exposés à celle si dangereuse dite *maladie des chiens*, qui dépeuple si souvent les chenils, au grand désespoir des chasseurs. Mais ce que nous n'avons pas dit encore, c'est le grand succès de cette entreprise. Le service de santé en est confié à M. Leblanc, médecin-vétérinaire bien connu, dont les connaissances théoriques et pratiques sont au niveau de la mission dont il est chargé. L'un des éditeurs du *Journal des Haras* a été visiter ce vaste établissement, situé rue Saint-André, n° 5 bis, chaussée de Clignancourt, près la barrière Rochechouart, et a été enchanté de tout ce qu'il a vu. Nous ne pouvons

consiste à faire trancher, au moyen d'une lame, une portion de poudre fulminante pour la faire enflammer et détonner. Pour y parvenir, l'inventeur a construit une longue amorce fulminante formée d'un tube de métal mou, rempli de poudre fulminante. D'un même coup, une portion de ce tube est séparée du reste par une lame qui vient le frapper, et presque au même instant le piston frappe à son tour cette petite amorce séparée de la grande et la fait détonner. Il ne s'agit, pour arriver à ce résultat, que de placer convenablement le tube dans la crosse et de le faire avancer petit à petit vers la platine, ce qui se pratique au moyen d'un mécanisme très-simple et fort ingénieux.

En définitive, suivant MM. Rogniat, Arago et Séguier, l'arme de M. Heurteloup remplit parfaitement toutes les conditions exigées et tous les avantages annoncés par son auteur.

A. DE M.

CHASSE.

CERF FORCÉ A SÈVRES.

Une chasse à courre vraiment extraordinaire, et digne d'être conservée dans les annales de la vénerie, a eu lieu pendant le mois dernier, et excitera, nous en sommes persuadés, le plus vif intérêt chez les amateurs de ce plaisir royal. L'équipage de M. le baron Schickler a attaqué à midi et demi, dans les bois de Rochefort, un magnifique cerf dix cors qui y donnait depuis quelque temps. Des relais de chiens avaient été disposés dans la direction de Rambouillet et de Dourdan. Mais le cerf, comme s'il eût voulu se jouer de toutes les prévisions, attaqué par trente-deux chiens, débuche sur-le-champ, se dirigeant sur Arpajon, rentre dans le bois de Biscorne, traverse la forêt de Marcoussy, les bois de Charmeaux, des Carmes, la vallée de Chevreuse près d'Orsay; se rembucho dans le bois du Pilleux, gagne la forêt de Verrières, prend de l'eau aux étangs de Meudon, se fait battre près du parc, et enfin, hallali sur pied, se jette au-dessus de Sèvres dans la maison d'un blanchisseur, où les chiens le portent à bas, au bout de quatre heures et demie de chasse.

Il faut avoir été témoin de cette chasse presque fabuleuse, et telle qu'il s'en fait une en vingt ans, pour se faire une idée de sa vitesse et de ses difficultés. La vigueur des chiens d'attaque, qui, sans le secours d'un seul relais, à travers des bois épais, des marais, des prairies fangeuses, des plaines détremées par la pluie, ont poussé l'animal avec une telle rapidité, que des chevaux presque pur sang avaient la plus grande peine à suivre, ne saurait être égalée que par leur intelligence et leur habileté. Ils ont admirablement démêlé la voie de l'animal de meute à

travers plusieurs changes , surtout dans la forêt de Meudon , et sont arrivés sur Sèvres avec une telle égalité de pied , que suivant l'expression de Molière,

Vous les eussiez tous vus couverts d'un justaucorps.

C'était en vérité chose curieuse à voir , le soir au château de Rambouillet , rentrer successivement les chasseurs , les uns sur des bidets de poste , sur des chevaux de ferme , les autres en chaise de poste ou avec les charrettes du pays ; quelques-uns s'étaient perdus à travers cette immense course , ramenant en main leurs chevaux harassés. En vérité, cette journée est une belle page à inscrire dans les fastes de la vénerie française.

La chasse dont nous venons de donner le récit d'après un article qui nous a été communiqué , est certainement fort remarquable sous plus d'un rapport , et principalement pour la fuite du cerf du côté opposé à celui où se trouvaient placés les relais , et par sa prise par les chiens d'attaque au bout de quatre heures et demie , pendant lesquelles ces mêmes chiens n'ont pas cessé de poursuivre l'animal avec une grande rapidité sans l'abandonner un seul instant , malgré les obstacles sans nombre du terrain , les fréquentes occasions de prendre le change et la fatigue d'une aussi longue course. En admirant la tenue , la bonté , la vitesse des chiens et des chevaux , le courage et la vigueur des chasseurs qui ont pu arriver à l'hallali , nous eussions désiré savoir , en ce qui concerne les premiers , combien , sur les trente-deux qui composaient la meute d'attaque , il s'en trouvait à la mort du cerf. De même , il serait bon de connaître quel était le nombre des chasseurs présents au lancé , et celui de ceux témoins de l'hallali. Ayant beaucoup chassé autrefois , nous avons été à même d'apprécier la persévérance , l'acharnement des chiens courans , et , si nous n'avons pas à citer d'exemple de cerfs , de chevreuil , de loups , de sangliers forcés en aussi peu de temps qu'il a fallu à la meute de M. le baron Schickler pour prendre le cerf chassé par elle , nous pourrions raconter des traits qui prouveraient , sinon la vitesse des chiens français , du moins leur ténacité , leur vigueur et leur courage. Par exemple , un sanglier lancé par des chiens de bonne taille et de forte conformation , et débuchant , vers une heure de relevée , d'un petit bois sans recevoir un seul coup de fusil , pour gagner une vaste forêt située à trois lieues de là , s'y fait chasser une partie de la journée , tient tête aux chiens plusieurs fois , et cela pendant assez long-temps , traverse des étangs larges et profonds , quitte la forêt , reprend la même fuite prise par lui pour y venir , gagne d'autres grands bois où il fait le même manège , blesse deux chiens , reçoit plusieurs coups de fusil. La nuit ar-

rive ; impossible de rompre les chiens qui continuent la poursuite avec un acharnement sans exemple. Enfin , le matin du second jour , cinq chiens chassaient encore avec vigueur , et l'animal , blessé de la veille est achevé vers sept heures , faisant tête aux chiens ; ce qui donne , en résumé , dix-neuf heures de poursuite pour bêtes et gens qui ont pu suivre ou rejoindre la chasse.

Nous pourrions signaler d'autres faits aussi honorables pour les chiens français , et qui prouveraient que s'ils n'ont pas une vitesse aussi grande que les chiens anglais , ils tiennent plus long-temps , sont plus agréables à voir et à entendre chasser , et suivent généralement beaucoup mieux et plus exactement la voie de l'animal lancé ; il tient plus long-temps , il est vrai , mais aussi on peut le suivre plus facilement , le voir plus souvent , observer ses ruses , son instinct pour échapper à ses ennemis. Enfin , si le plaisir n'est pas aussi vif , il est plus durable.

A. DE M.

CHASSE AU CHEVAL SAUVAGE.

Le cheval sauvage , dans les prairies de l'Amérique septentrionale , comme dans les *pampas* du sud , est l'objet des plus grands efforts des chasseurs. Il se prend à peu près de la même manière au nord et au sud. Cette manière consiste à surprendre ou à atteindre à la course le cheval sauvage , et à le saisir avec une corde que l'on nomme *lasso* dans les *pampas* , et *lariat* dans les prairies. Ensuite on fatigue le cheval sauvage en le retenant et en le laissant aller tour à tour à peu près comme le pêcheur qui veut retirer le poisson pris à la ligne.

Nous empruntons au voyage de Wirving dans les *prairies* , un épisode qui montrera à nos lecteurs les fatigues et les accidens de cette espèce de chasse.

« Comme *Beattie* revenait au camp , il rencontra une troupe
» de six chevaux qui prirent immédiatement la fuite vers la
» rivière. Il les poursuivit à travers le courant , laissa sa cara-
» bine au bord de l'eau , et lançant son cheval à toute bride ,
» atteignit bientôt les fugitifs. Il essaya d'en prendre un , mais
» le *lariat* tomba sur ses oreilles et il le secoua. Les chevaux des-
» cendirent une colline ; *Beattie* les suivait sans relâche , lors-
» que tout-à-coup il vit leurs queues flottant en l'air , ce qui
» indiquait qu'ils se jetaient dans un précipice ; il était trop
» tard pour s'arrêter. Il ferma les yeux , retint son haleine ,
» et les suivit à tout hasard. La descente était de vingt à trente
» pieds ; mais , nonobstant , chevaux et chasseur arrivèrent sans
» accident sur un terrain sablonneux.

» Alors il réussit à saisir avec son *lariat* un jeune et joli che-

DES
INSTITUTIONS HIPPIQUES

ET

DE L'ÉLÈVE DU CHEVAL

DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

OUVRAGE COMPOSÉ D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS,
DES ÉCRITS PUBLIÉS EN ALLEMAGNE, EN ANGLETERRE ET EN FRANCE,
ET DES OBSERVATIONS FAITES SUR LES LIEUX,
À DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

RÉDIGÉ ET PUBLIÉ

PAR LE COMTE ACHILLE DE MONTENDRE,

ANCIEN OFFICIER DE CAVALERIE ET DES MANS ROYALES,
MAINTENANT DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DES ÉCURIES.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,
AU BUREAU DU JOURNAL,
RUE DU BAC, 104.

1840



HARAS DE GLATIGNY.

Un autre établissement non moins important par le nombre et le mérite des animaux qu'il renferme, est le haras de Glatigny, appartenant à lord Henri Seymour, bien connu par son goût pour le cheval, les courses, et tout ce qu'en Angleterre on nomme le *Sport*. Les succès obtenus sur nos hippodromes de Paris, Chantilly et Versailles, depuis quelques années surtout, ont établi d'une manière solide et incontestable le mérite des produits du haras de Glatigny.

Situé à peu de distance de Versailles, cet établissement, qui n'appartient à lord Seymour qu'à titre de locataire, n'offre rien de remarquable sous le rapport des bâtiments, des écuries, etc.; mais il contient de vastes herbages, dans lesquels paissent et s'ébattent de précieuses poulinières et leurs produits jusqu'au moment de leur entraînement. Alors ces derniers sont envoyés à Sablonville, où notre célèbre *turfman* a fait construire des écuries, des boxes, et tout ce qui constitue un établissement de ce genre.

Glatigny renferme neuf poulinières, savoir :

ADA, par *Whisker* et *Anna-Bella*, née en Angleterre en 1824;
EGLÉ, par *Rainbow* et *Young-Urganda*, née au haras de Viroflay en 1827;

KERMESSE, par *Camel* et *Martha*, née en Angleterre en 1832;
LOCKET, par *Blaclock* et *Miss Paul*, née en Angleterre en 1825;
LYDIA, par *Rainbow* et *Leopoldine*, née au haras de Viroflay en 1834;

MANTUA, par *Woful* et *Miltonia*, née en Angleterre en 1823;
MARIA, par *Walton* et *Lisette*, née en Angleterre en 1822;
MISS ANNETTE, par *Reveller* et *Ada*, née en France en 1830;
NAIAD, par *Whalebone* et *Orville-Mare*, née en Angleterre en 1828.

Parmi ces poulinières, il en est dont les noms sont la gloire de nos hippodromes. *Miss Annette*, *Lydia* se sont acquis une célébrité méritée; et les autres ont donné des produits aussi remarquables par leur conformation que par leurs qualités. *Oak-Stick*, *Fortunatus*, *Vendredi*, *Lantara*, *The-Chip*, *Britannia*, etc., ont déjà donné plus d'une preuve de leur vitesse; et dans les produits d'un âge moins avancé, *Jenny*, *Voltaire*, *Géricault*,

Poetess, *Florence*, *Quiproquo*, etc., etc., promettent de dignes successeurs aux *Frank*, *Lydia*, *Miss Annette*, etc.

Les écuries de Sablonville renferment aussi deux étalons :

ROYAL-OAK, par *Catton* et *Smolensko-Mare*, né en Angleterre en 1823;

IBRAHIM, par *Sultan* et *Phantom-Mare*, né en Angleterre en 1832.

Les produits du premier sont remarquables surtout par leur taille, leur force, et l'ampleur de leurs membres. Plusieurs ont donné des preuves de vitesse et de vigueur.

Ceux du second montrent de la distinction, et on peut espérer qu'ils ne démentiront pas la noblesse de leur origine.

HARAS DE VIROFLAY.

Cet établissement, situé entre Paris et Versailles, à une lieue de cette dernière ville, est le plus ancien de ceux qui existent maintenant aux environs de Paris. Très-florissant pendant plusieurs années, ses produits brillaient sur l'hippodrome, et aujourd'hui encore les descendants de *RAINBOW*, *Félix*, *Hercule*, *Frank*, *Lydia*, etc., sont regardés avec justice comme l'honneur du *turf* français.

L'horrible catastrophe qui enleva à la France un grand nombre de grands et bons citoyens a privé le haras de Viroflay de son fondateur, de son soutien, et le pays de l'un des hommes qui ont le plus fait pour l'amélioration de l'espèce chevaline. Sa fille, madame Cazalot, par respect pour la mémoire de son père, a conservé le haras qu'il affectionnait; mais se contentant d'y entretenir des étalons et des poulinières, elle vend leurs produits, lorsqu'ils ont atteint un ou deux ans. Ce mode d'opérer convient mieux à sa position, et la débarrasse de beaucoup de soucis, de soins et d'embarras. Jusqu'à présent madame Cazalot a très-bien réussi, et le haras de Viroflay est d'un très-bon rapport.

Cet établissement renferme en ce moment deux étalons :

1° FÉLIX, bai, par *Rainbow* et *Young-Folly*, né à Viroflay en 1828.

On doit se rappeler ses succès de course; sa conformation,

sa distinction, sa vigueur ne sont inférieures à celles d'aucun autre étalon de pur sang ; on doit donc espérer que ses produits soutiendront la haute réputation de *Rainbow* et celle de leur père.

2^e **HERCULE**, alezan, par *Rainbow* et *Amable*, né au haras de **Viroflay** en 1830.

Cet étalon, qui a brillé sur l'hippodrome, est remarquable par sa taille et sa force : c'est le cheval de pur sang le plus étoffé que nous possédions ; aussi est-il très-recherché des éleveurs.

Les poulinières du haras de **Viroflay** sont au nombre de quatre, savoir :

AIMABLE, par *Election* et *Young-Whiskey-Mare*, née en Angleterre en 1822 ;

LÉOPOLDINE, par *Hedley* et *Gramarie*, née en Angleterre en 1822 ;

GEORGINA, par *Rainbow* et *Léopoldine*, née au haras de **Viroflay** en 1829 ;

MARIE GREY, par *Partisan* et *Barbara*, née en Angleterre en 1835.

HARAS DE ROQUENCOURT.

Il existe une charmante habitation à trois quarts de lieue de Versailles, dans la plus belle situation du monde ; c'est là que M. Achille Fould a placé son haras, dans lequel se trouvent déjà plusieurs poulinières de mérite dont sont sortis *Roquencourt* et *Stella*, qui appartiennent maintenant à S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans.

Ces poulinières sont :

BIONDETTA, par *Rainbow* et *Jeannette*, née en Irlande en 1819 ;

BURLESQUE, par *Blucher* et *Boadicea*, née en Angleterre en 1824 ;

CONTRITION, par *Tirésias* et *Thérèse-Pança*, née en Angleterre en 1824 ;

MERLIN-MARE, par *Merlin* et *Adeline*, née en Angleterre en 1831 ;

BARBARINA, par *Brutandorf* et *Whisker-Mare*, née en Angleterre en 1835.

Il existe au haras de **Roquencourt** plusieurs jeunes élèves qui promettent : l'un d'eux, *Auriol*, a couru, pour la première fois, à deux ans sur l'hippodrome de Versailles en 1839, et a été vainqueur de *la Grippe*. Une pouliche a obtenu une médaille du Comice agricole de Seine-et-Oise, et un poulain, frère d'*Auriol*, donne les plus belles espérances.

Les poulinières sont suitées.

HARAS DE M. AUGUSTE LUPIN A SAINT-CLOUD.

Depuis deux ou trois ans, l'un de nos amateurs les plus zélés et les plus éclairés a créé un petit haras dans une magnifique habitation, située à Saint-Cloud ; là il a réuni quelques poulinières choisies parmi les meilleures de l'Angleterre, et il attend que leurs produits aient atteint l'âge convenable pour les faire paraître sur l'hippodrome.

M. Lupin possède quatre poulinières de pur sang, savoir :

FLEUR-DE-LIS, par *Bourbon* et *Lady-Rachel*, née en Angleterre en 1822, et achetée à la vente du haras de Hampton-Court en 1837 ;

DESPAIR, par *Brutandorf* et *Fanny Davies*, née en Angleterre ; **YOUNG-MOUSE**, par *Godolphin* et *Mouse*, née en Angleterre en 1826, et achetée à la vente du haras de Hampton-Court.

WINGS, par *The Flyer* et *Oleander*, née en Angleterre en 1822, et achetée à la vente du haras de Hampton-Court ;

Le frère de M. Auguste Lupin possède aussi des juments de pur sang, savoir :

ICARIA, par *The Flyer* et *Parma* : elle est née en 1824 ;

GOHANNA-MARE, par *Gohanna* et *Sir Peter-Mare*, née en 1814 ;

SULTANA-MARE, par *Sultan* et *Morinella* ;

LUNACY, par *Blacklock* et *Maniac*, née en 1824 (1).

Ces poulinières ont déjà donné en 1838 de beaux produits des étalons les plus célèbres de l'Angleterre, et, cette année, des meilleurs de ceux que possède la France ; on en verra bientôt figurer sur l'hippodrome : il serait difficile d'y arriver avec de plus belles chances de succès.

(1) Le haras de M. Lupin aîné est dans le département du Cher : j'en parlerai en son lieu et place.